



ADEUPa

« Avoir 40 ans dans le Pays de Brest »

Synthèse

Décembre 2014

6, rue Gurvand
BP 40709
35 007 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 30 59 96
Fax. : 02 99 30 58 87
www.tmoregions.fr

SAS au capital de 40 000 €
RC Rennes B 314 209 941



Contact : **Fabien SCHLOSSER**
Directeur d'études
02 99 30 58 96
fabien.schlosser@tmoregions.fr

1. La commande d'étude et l'échantillon

Pour ses 40 années d'existence, l'ADEUPA a souhaité interroger les quadragénaires de son territoire, population peu ciblée par l'action publique et faisant rarement l'objet d'éclairages spécifiques. Pourtant, cette catégorie de la population contribue fortement à la dynamique urbaine du Pays de Brest : accès à la propriété, étalement urbain, mobilités, consommation, activités culturelles, sportives et de loisirs,...

L'étude avait essentiellement pour objectifs :

- De mieux comprendre les parcours résidentiels des quadragénaires du Pays de Brest.
- D'appréhender leurs modes de vie sur le plan des usages et mobilités sur le territoire.
- De mesurer leur satisfaction résidentielle, leur rapport aux différentes échelles de territoire et leurs intentions de mobilité résidentielle.
- D'apprécier leur perception et rapport à la ville de Brest.

Un échantillon représentatif de 1200 habitants du Pays de Brest âgés de 40 à 49 ans a été interrogé en novembre 2014. Cet échantillon a été construit et redressé selon la méthode des quotas¹ (sexe, âge, CSP, statut résidentiel et situation matrimoniale) et couvrait les 7 intercommunalités du territoire.

2. Une dynamique métropolitaine des parcours résidentiels des quadragénaires

Un fort ancrage territorial mais une part non négligeable de répondants originaires d'une autre région française

Parmi les quadragénaires résidant actuellement dans le Pays de Brest, on peut distinguer deux grands types de population en fonction des lieux où ont grandi les répondants et de ceux où ils ont effectué leurs études et obtenu leur premier emploi durable.

Un premier type de population est originaire du Pays de Brest et représente environ la moitié des répondants (53% dont 24% originaires de Brest même). Il s'agit plus qu'en moyenne d'ouvriers et d'employés, moins mobiles que les professions intermédiaires ou que les cadres. Ils ont essentiellement effectué leurs études et obtenu leur premier emploi durable dans l'agglomération brestoise (tout particulièrement ceux originaires de Brest) ou dans une autre commune du Finistère (notamment ceux originaires du reste du Pays de Brest).

Un second type de population est originaire d'une autre région française et représente un quart des répondants (25%). Ces répondants ont essentiellement effectué leurs études hors de Bretagne (94% d'entre eux). Ils ont migré sur le territoire pour obtenir un premier emploi durable ou dans la suite de leur carrière. En effet, si une majeure partie a obtenu son premier emploi durable hors de Bretagne, un tiers d'entre eux l'ont obtenu en Finistère. Ces répondants sont davantage qu'en moyenne des cadres et professions intellectuelles supérieures (40% d'entre eux sont originaires d'une autre région française). Certains ont tendance à privilégier une résidentialisation sur la Presqu'île de Crozon (39% des répondants de la Presqu'île sont originaires d'une autre région française), sans doute du fait des attraits de son cadre naturel. Cependant, au global, ils se répartissent assez équitablement sur l'ensemble des intercommunalités qui composent le Pays de Brest.

¹ Source des données : INSEE, RP 2010

Pour le reste, **on observe une faible part de répondants originaire du reste de la Bretagne** puisque seuls 9% des répondants sont originaires d'une commune du Finistère hors Pays de Brest et 8% sont originaires d'un autre département breton (auxquels il faut ajouter 3% de répondants originaires d'une autre pays et 2% de répondants ayant grandi dans plusieurs endroits).

Par conséquent, **on observe d'un côté un fort ancrage territorial pour une moitié des répondants qui est originaire du Pays de Brest, de l'autre un apport migratoire essentiellement composé de répondants originaires d'une autre région française, plutôt que du reste de la Bretagne.**

Ce fort ancrage territorial se traduit également par une ancienneté résidentielle assez forte puisqu'environ les deux tiers des répondants résident depuis 10 ans ou plus dans leur commune. A contrario, il faut noter que presque un cinquième des répondants résident depuis moins de 5 ans sur leur commune, particulièrement des cadres et professions intellectuelles supérieures, plus sujets à la mobilité géographique.

La mise en évidence d'une double dynamique de périurbanisation et de métropolisation

Lorsque l'on analyse les mouvements résidentiels, **on observe de façon attendue la dynamique de périurbanisation du territoire.** Ainsi, 20% des répondants du Pays de Brest hors BMO résidaient auparavant à Brest et jusqu'à 42% des habitants de BMO hors Brest. A contrario, **on constate également un dynamique de métropolisation, bien que plus réduite**, puisque respectivement 11% des répondants de Brest et 18% des répondants de BMO hors Brest résidaient auparavant dans le reste du Pays de Brest.

Cependant, **si l'on se concentre uniquement sur les dynamiques résidentielles entre, d'une part BMO dans son ensemble et d'autre part le reste du Pays de Brest, l'écart entre périurbanisation et métropolisation est plus faible bien que d'un rapport de 1 à 2 :** d'un côté, 24% des répondants du Pays de Brest hors BMO résidaient auparavant dans BMO, de l'autre 13% des répondants de BMO résidaient auparavant dans une autre commune du Pays de Brest.

Il faut noter également une importante mobilité intra zone puisque 63% des répondants de Brest habitaient déjà à Brest dans leur précédent logement, de même que 53% des répondants du Pays de Brest hors BMO résidaient déjà sur cette zone dans leur précédent logement. De plus, 16% des répondants au global n'ont jamais changé de commune, notamment des Brestois (24% d'entre eux n'ont jamais résidé ailleurs qu'à Brest).

Un parcours résidentiel fortement structuré par le désir d'accès à la propriété et d'habitat pavillonnaire, mais également par les évolutions des parcours de vie et l'enjeu de réduction des mobilités

L'accès à la propriété et le souhait d'un habitat pavillonnaire et/ou d'un jardin ont fortement structuré la mobilité résidentielle des répondants puisque **respectivement 38% et 22% ont invoqué ces raisons de déménagement de leur précédent logement, notamment ceux résidant actuellement hors Brest.**

Les évolutions des parcours de vie représentent cependant 34% des raisons de mobilité, puisque les raisons professionnelles (changement d'emploi du répondant ou de son conjoint) sont invoquées par 16% des répondants et les raisons liées à des changements familiaux par 18% d'entre eux (séparation, divorce, veuvage pour 9%, mise en couple pour 6%, arrivée d'un enfant pour 3%).

Soulignons ensuite que **l'enjeu de réduction des mobilités est invoqué par 16% des répondants, essentiellement pour réduire les mobilités quotidiennes** (se rapprocher de son lieu de travail ou de celui de son conjoint pour 10% des répondants, se rapprocher des lieux d'enseignement des enfants pour 2% d'entre eux) et marginalement pour se rapprocher de leur entourage familial et/ou amical (4% des répondants). D'ailleurs, **depuis leur emménagement dans leur logement actuel, si 44% des**

répondants estiment que leurs temps de déplacements domicile travail se sont maintenus, 27% d'entre eux jugent qu'ils se sont réduits alors que 19% déclarent qu'ils se sont accrus (notamment ceux résidants dans le Pays des Abers – 30%).

Enfin, les insatisfactions résidentielles sont mentionnées plus marginalement par 12% des répondants (logement trop petit, logement trop cher, quartier ou commune insatisfaisant, recherche de tranquillité,...).

Sur ce dernier point, il est intéressant d'observer que **la périurbanisation semble bien davantage liée au désir d'accès à la propriété et à l'habitat pavillonnaire qu'à la recherche d'un cadre de vie moins urbain.**

3. Les modes de vie des quadragénaires : de fortes mobilités découlant des usages du territoire

Des taux de sorties et de pratiques d'activités sportives, culturelles ou de loisirs relativement modestes, mais spécifiques à la tranche d'âge et non liés à un déficit d'offre

54% des répondants ne pratiquent pas d'activité sportive et 59% ne pratiquent pas d'activités culturelles ou de loisirs en dehors de leur domicile. Ces taux de pratique peuvent sembler relativement modestes mais sont spécifiques à cette tranche d'âge qui cumule un fort taux d'activité professionnelle et un fort taux de parentalité. Au total :

- **37% des répondants ne pratiquent ni activité sportive, ni activité culturelle ou de loisirs en dehors de leur domicile.** Il s'agit notamment des demandeurs d'emploi, des ouvriers et des répondants dont le revenu du foyer est inférieur à 1 500 euros par mois.
- **24% pratiquent au moins une activité sportive et une activité culturelle ou de loisirs,** notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures qui sont 40% dans cette catégorie.
- **22% pratiquent au moins une activité sportive.**
- **17% pratiquent au moins une activité culturelle ou de loisirs.**

Suivant la même logique, **54% des répondants ne se rendent jamais (37%) voire rarement (17%) à des manifestations sportives, tandis que 55% ne se rendent jamais (30%) voire rarement (25%) à des expositions, au musée, au théâtre ou à d'autres spectacles culturels.** Au total, **16% des répondants ne se rendent jamais ni dans les unes ni dans les autres.**

Ici encore, les cadres et professions intellectuelles supérieures, mais également les professions intermédiaires, se distinguent par une fréquentation plus importante, tandis que les ouvriers, personnes sans activité et répondants dont le revenu du foyer est inférieur à 1 500 euros par mois, se distinguent par une fréquentation plus faible.

En parallèle, **les répondants ont été interrogés sur leur perception de la diversité de l'offre sportive d'une part, de la diversité de l'offre culturelle et de loisirs d'autre part. Il en ressort que respectivement 83% et 78% en sont satisfaits, voire très satisfaits² (41% pour l'offre sportive et 35% pour l'offre culturelle et de loisirs).** On observe par ailleurs qu'il n'y a pas corrélation entre d'un

² La diversité de l'offre de soins et celle de l'offre de commerces atteignent quasiment les mêmes taux de satisfaction (respectivement 86% et 83% de satisfaits, 42% et 35% de très satisfaits).

côté, les taux de sorties et de pratiques sportives, culturelles et de loisirs et de l'autre, la satisfaction à l'égard de la diversité de ces offres.

Par conséquent, **l'ensemble des résultats qui précèdent tendent à montrer que la non sortie et la non pratique sportive, culturelle et de loisirs tiennent essentiellement à des niveaux de revenus, voire de capital social et culturel, plutôt qu'à un déficit de l'offre.**

De fortes mobilités hebdomadaires des répondants hors agglomération brestoise, mais plutôt bien vécues

Si dans leur grande majorité les répondants de BMO travaillent dans l'agglomération, **45% de ceux résidant hors agglomération s'y rendent pour leur travail et 9% d'entre eux exercent leur activité professionnelle dans le reste du département ou dans un autre département breton.**

De même, **61% des résidents hors agglomération s'y rendent souvent en dehors de raisons professionnelles** (dont 16% très souvent), principalement pour des achats autres que ceux du quotidien, puis dans une moindre mesure pour des sorties culturelles ou de loisirs, rendre visite à l'entourage familial ou amical, se rendre à des rendez-vous médicaux.

Par ailleurs, si dans leur grande majorité les répondants de BMO effectuent leurs courses du quotidien dans leur commune de résidence, **58% de ceux résidant hors agglomération les effectuent dans une autre commune que leur commune de résidence (41%), voire dans plusieurs autres communes (18%)³.**

A ces mobilités s'ajoutent celles résultant des sorties et pratiques sportives, culturelles et de loisirs des répondants et de leurs enfants.

Ainsi, **42% des résidents hors agglomération doivent se déplacer dans une ou plusieurs autres communes que leur commune de résidence pour pratiquer leur(s) activité(s) sportive(s) et jusqu'à 70% d'entre eux pour pratiquer leur(s) activité(s) culturelle ou de loisirs.**

De plus, **parmi les 85% de résidents hors agglomération dont au moins un enfant pratique une activité sportive, culturelle ou de loisirs** (il s'agit essentiellement d'enfants de moins de 16 ans donc peu autonomes sur le plan de la mobilité), **60% indiquent que ces activités ont lieu dans une ou plusieurs autres communes que celle de résidence.**

Cependant, **malgré ces fortes mobilités hebdomadaires, 80% des résidents hors agglomération sont satisfaits de leurs temps de déplacements au cours d'une semaine ordinaire**, 49% les jugeant acceptables et 31% estimant qu'ils sont courts. On peut faire l'hypothèse que ce résultat est pour partie lié aux facilités de circulation sur le territoire, peu sujet à des congestions automobiles, facilités qui alimentent en retour la dynamique de périurbanisation.

³ Plus marginalement, 13% des résidents hors agglomération effectuent leurs courses du quotidien dans la commune où ils exercent leur activité professionnelle.

4. Une forte satisfaction résidentielle à relativiser et qui n'obère pas de nouvelles intentions de mobilité résidentielle

Une forte satisfaction résidentielle déclarée...mais qui comporte des limites

Interrogés sur leur satisfaction résidentielle, **les répondants plébiscitent leur lieu d'habitat actuel puisque 95% s'en disent satisfaits et même 72% très satisfaits.**

Cette satisfaction résidentielle est corroborée par le fait que les répondants, interrogés sur leur type de commune idéale, déclarent à 77% que leur commune leur convient très bien (hormis les répondants de l'Aulne Maritime pour lesquels ce score « chute » à 51%),

Elle est également alimentée par des résultats évoqués précédemment, à savoir une forte satisfaction à l'égard de la diversité de l'offre de proximité (commerciale, sanitaire, sportive, culturelle et de loisirs) ainsi qu'une satisfaction sur le plan des temps de déplacements hebdomadaires.

Cette satisfaction résidentielle génère globalement de l'attachement à sa commune et de la fierté d'y habiter pour les répondants hors Brest, puisque 83% se déclarent attachés à leur commune dont 42% très attachés, scores proches de ceux de Rennes ou d'Angers (respectivement 48% et 43% de très attachés)⁴ et 82% sont fiers d'habiter leur commune, dont 37% très fiers⁵.

Cependant, **cette forte satisfaction est quelque peu relativisée par les habitants de Brest (56% très satisfaits) et de l'Aulne Maritime (57% très satisfaits)**, et dans une moindre mesure par les cadres et professions intellectuelles supérieures (66% très satisfaits).

Mécaniquement, cette moindre satisfaction résidentielle impacte les scores d'attachement à sa commune et de fierté d'y habiter pour les répondants de Brest et de l'Aulne Maritime.

S'agissant de Brest, 76% des répondants sont attachés à leur commune et « seulement » 30% très attachés, 71% sont fiers d'habiter Brest et « seulement » 34% très fiers. Néanmoins, ce constat peut être relativisé par la comparaison avec Saint-Nazaire, dont les scores d'attachement et de fierté d'habiter étaient respectivement de l'ordre de 34% et 19% toutes tranches d'âge confondues et de 26% et 18% pour la tranche des 35-49 ans⁶.

Par ailleurs, **il faut souligner que d'un côté 17% de l'ensemble des répondants auraient préféré habiter une commune plus rurale (14% des répondants Brestois) ou plus proche du littoral (20% des répondants de l'Aulne maritime souhaiteraient habiter plus à proximité de la mer), tandis que de l'autre, 13% des répondants auraient préféré habiter une commune plus urbaine, plus proche de Brest ou à Brest même** (notamment des répondants plus éloignés de l'offre urbaine tels ceux habitant le littoral ou certains de l'Aulne Maritime).

Des intentions de mobilité résidentielle à court ou plus long terme relativement faibles mais pour partie liées à des insatisfactions résidentielles

Expression d'une forte satisfaction résidentielle, **seuls 16% de l'ensemble de l'échantillon envisage de déménager à court terme et 23% à plus long terme**, dans quelques années (la majeure partie des répondants étant en accession à la propriété).

⁴ Source : enquêtes TMO Régions à Rennes et Angers en 2009.

⁵ Néanmoins, les scores d'attachement et de fierté d'habiter sont systématiquement plus forts à l'égard du Finistère et encore davantage à l'égard de la Bretagne, quel que soit le lieu d'habitat des répondants. Autrement dit, les répondants se sentent avant tout Bretons, puis Finistériens, avant de se sentir appartenir à leur commune. L'attachement et la fierté d'habiter le Pays de Brest sont par ailleurs proches des scores à l'échelle communale.

⁶ Source : enquête TMO Régions à Saint-Nazaire en 2011.

Cependant, **les raisons invoquées sont pour une bonne partie des insatisfactions résidentielles, alors que ces raisons représentaient seulement 12% des motifs de déménagement du précédent logement**, ce qui corrobore le fait que la très forte satisfaction résidentielle déclarée reste à relativiser :

- **Elles représentent 39% des réponses des répondants envisageant de déménager à court terme** : logement trop petit ou trop grand, logement trop cher, quartier ou commune insatisfaisant, impôts locaux trop élevés, transports en commun trop éloignés, éloignement de la ville et de son offre ou a contrario recherche de tranquillité et de nature.
- **Elles représentent 28% des réponses des répondants envisageant de déménager à plus long terme** : logement trop petit ou trop grand, terrain trop grand, logement trop cher, quartier ou commune insatisfaisant, impôts locaux trop élevés, éloignement de la ville et de son offre ou a contrario recherche de tranquillité et de nature ou encore recherche d'un meilleur climat.

En parallèle, on retrouve également d'autres motifs de déménagement tels que l'accès à la propriété et le désir pavillonnaire et/ou d'un jardin, ou les raisons liées à des changements familiaux, mais dans une bien moindre mesure que pour le déménagement de l'ancien logement.

L'enjeu de réduction des mobilités reste par contre relativement stable, de l'ordre de 17% des réponses à court terme et de 13% à plus long terme, de même que les raisons professionnelles (9% à court terme mais 17% à plus long terme).

Les répondants envisageant de déménager à court ou plus long terme ont également été interrogés sur la localisation souhaitée de leur futur logement. Il en ressort que :

- **49% envisagent de rester dans le Pays de Brest**, dont 18% sur la même commune, 14% pour aller vivre dans l'agglomération brestoise, 9% pour rester vivre dans l'agglomération brestoise et 8% pour aller vivre dans une autre commune du Pays de Brest.
- **37% envisagent de quitter le Pays de Brest** dont 8% dans le département, 4% dans un autre département breton et 25% hors de Bretagne (notamment les répondants originaires d'autres régions françaises).
- **14% ne le savent pas encore.**

On observe ainsi qu'environ la moitié des répondants envisageant de déménager au sein du Pays de Brest visent l'agglomération brestoise.

Par ailleurs, **lorsque l'on se penche sur les répondants résidant actuellement hors agglomération, 25% de ceux qui envisagent de déménager à court ou plus long terme souhaitent aller vivre dans l'agglomération**, ce qui représente un mouvement de métropolisation non négligeable.

A ce propos, interrogés sur leur désir d'habiter dans l'agglomération brestoise s'ils trouvaient un logement correspondant à leurs budgets et à leurs attentes, 7% des résidents hors BMO répondent actuellement par l'affirmative (« oui, sûrement ») et 11% peuvent l'envisager (« oui, peut-être »).

Bien que Brest et son agglomération puissent ainsi être attractives pour une partie des répondants hors BMO, les réponses aux questionnements sur la ville de Brest laissent cependant présumer des axes de réflexion pour en renforcer l'attractivité et la fierté d'y habiter, ou d'habiter à sa proximité.

5. La perception et le rapport à la ville de Brest : une ville plus fonctionnelle que génératrice d'appétence urbaine

L'attachement et la fierté d'habiter à Brest, comme souligné précédemment, sont plus faibles que pour les autres communes du Pays de Brest. Ces scores sont encore inférieurs du point de vue des répondants hors Brest : 55% se disent attachés à Brest, dont seulement 22% très attachés, et 76% se disent fiers d'habiter à proximité, dont seulement 29% en sont très fiers⁷⁸.

Au global, les scores d'attachement et de fierté d'habiter à Brest ou à proximité sont les plus faibles en comparaison des autres échelons communaux, de l'échelle du Pays, du Finistère et de la Bretagne.

Pour autant, l'étude a montré une forte relation à Brest et son agglomération de la part des résidents extérieurs, que ce soit pour des raisons professionnelles ou pour d'autres raisons, notamment des achats, des sorties, des visites de l'entourage, des rendez-vous médicaux.

Mais si la métropole brestoise semble répondre aux besoins et attentes des répondants sur le plan des fonctionnalités urbaines, la ville de Brest ne paraît pas pleinement leur convenir sur le plan de dimensions plus sensibles de l'espace urbain⁹, ce qui semble contribuer à expliquer ces scores d'attachement et de fierté d'habiter relativement modestes.

Ainsi, seuls 25% de l'ensemble des répondants sont tout à fait d'accord pour dire de Brest qu'elle est une ville agréable, et seuls 20% pour dire qu'elle est vivante et animée.

Seuls 19% sont tout à fait d'accord pour dire qu'elle possède des parcs et jardins de qualité, 17% pour dire qu'elle possède des espaces publics de qualité (place, rues,...).

Seuls 14% sont tout à fait d'accord pour dire qu'ils s'y sentent en sécurité¹⁰, 33% n'étant pas d'accord avec cette dernière proposition.

Le score le plus faible concerne la beauté de la ville, item avec lequel seuls 9% des répondants sont tout à fait d'accord, 56% n'étant pas d'accord avec cette proposition.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les promenades ou balades ne constituent que 4% des motifs de fréquentation de la ville par les répondants hors Brest (en dehors des raisons professionnelles). D'un autre côté, l'attrait du cadre naturel environnant rend difficile la comparaison.

Les réponses à la question ouverte en fin de questionnaire viennent pour partie corroborer ces résultats. Les suggestions ou remarques des répondants pour améliorer la qualité de vie sur le territoire portent en effet essentiellement sur quatre aspects concernant l'agglomération brestoise¹¹ (bien que 39% de l'échantillon n'ait pas ressenti le besoin de s'exprimer) :

- pour 11% des répondants il faut y renforcer les transports collectifs, notamment le réseau de bus mais également l'extension du tram,

⁷ Néanmoins, les répondants originaires de Brest se démarquent par un attachement et une fierté d'habiter à proximité de Brest plus importante, y compris en comparaison avec les Brestoises.

⁸ Cependant on l'a vu, cette situation n'est pas propre à Brest mais touche également des villes comparables telles Saint-Nazaire, dont les scores sont mêmes encore plus faibles.

⁹ Les répondants originaires de Brest, notamment ceux résidant aujourd'hui en dehors de la ville, sont systématiquement plus positifs que les autres répondants, en cohérence avec leurs scores d'attachement et de fierté d'habiter à proximité de Brest plus importants que les autres répondants.

¹⁰ Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins critiques sur ce point, peut-être du fait de leurs éléments de comparaison avec d'autres métropoles dans lesquelles ils ont vécu, cette catégorie de population étant plus sujette que les autres au turn over migratoire.

¹¹ A noter également une problématique d'accès à l'offre de soins évoquée par les résidents de la Presqu'île de Crozon.



- pour 9% des répondants il faut y renforcer la sécurité publique,
- pour 8% des répondants il faut y renforcer la place de la nature en ville et son embellissement, notamment par l'apport de couleurs,
- pour 4% des répondants il faut améliorer le stationnement et la circulation automobile dans Brest.

Note positive cependant, 21% de l'ensemble des répondants sont tout à fait d'accord pour dire que Brest est une ville de plus en plus attractive. Ainsi, si les scores précédents sont relativement faibles, on peut penser qu'ils pourraient être amenés à croître si les efforts engagés ces dernières années et perçus par une partie des répondants se poursuivent.

